



**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)
DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. José FERNANDEZ UTGES, ouvre la séance à 20h10 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Se sont excusés :

M. Michel Voide, Vice-Président Technique
M. Roland Bandi, Responsable de l'homologation
Club Echallens Basket
Club Elan Lausanne Basket
Club PM Lausanne BC
Club BC Slavia

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Didier JAQUEROD, Président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

M. Melvin WENDELSTIGH (BC Belmont)
Mme Bernadette CORNU (BBC Cossonay)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

30 clubs actifs	(droit de vote sur comptes & budgets)
1 club en congé (Elan Lausanne Basket)	(droit de vote sur comptes uniquement)

Clubs présents :

23 clubs avec droit de vote

15 clubs à 2 voix	(carton de vote vert)
8 clubs à 1 voix	(carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES 38 voix

BUDGETS 38 voix

Clubs absents

Echallens Basket (excusé)
Elan Lausanne Basket (excusé)
PM Lausanne BC (excusé)
BC Slavia (excusé)
Anemos BC
BBC Lausanne
Basket La Tour
Urba BBC

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2010/2011

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. J.M. Boog, Trésorier s'excuse pour le retard de l'envoi des comptes.

On fait remarquer que le nom du club BBC Yvonand n'apparaît pas sur la page du bilan.

Budget de fonctionnement

M. J.M. Boog précise que la facturation du budget de fonctionnement est calculée selon l'art. 8.3 des statuts centraux et donne quelques explications.

Il signale que, pour les équipes Jeunesse qui participent aux championnats COBB, les frais sont facturés par la COBB.

Rubrique « Sélections »

J.M. Boog relève qu'il est difficile de budgétiser les activités des sélections et rappelle qu'elles sont financées par le Fonds du Sport Vaudois.

Il profite de l'occasion pour remercier encore le Fonds du Sport.

Mme A.-C. Doyer (Pdte BC Epalinges) demande, à l'avenir, de mettre une petite explication lors d'un résultat négatif.

Elle demande également de communiquer aux clubs le nombre des équipes vaudoises inscrites ainsi que le nombre des licenciés.

M. J. Fernandez Utges en prend note.

M. M. Berthet, Président Technique répond aux questions concernant les tournois des sélections à l'étranger.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2010/2011

(pages 6 à 9)

M. J.-F. Zay (Trésorier de la CA) remercie les clubs qui ont réglé leur arriéré de frais d'arbitrage.

Il donne quelques explications concernant les résultats des comptes et répond aux diverses questions.

Compte cartes officiels de table

On relève que le compte des cartes OT n'apparaît pas.

La Commission des Arbitres fera le nécessaire pour régler ce problème.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2010/2011

(pages 10 à 12)

Pas de commentaires.

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le mercredi 16 novembre 2011, avec les représentants des clubs BC Epalinges /rapporteur, BBC Gland /membre et BBC Belmont /suppléant)

Mme Anne-Catherine Doyer du BC Epalinges (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers pour leur excellent travail.

Aucune intervention.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2010/2011

Comptes généraux de l'AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois
Comptes de la Caisse de compensation arbitrage
3 abstentions

Les comptes sont acceptés à la majorité.

Comptes de la Commission Discipline et Protêt
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES

2 abstentions

donnée à la majorité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2011/2012

(pages 13 à 15)

M. J.M. Boog informe qu'il n'y aura pas de manifestations particulières et qu'un petit déficit est prévu pour cette saison.

Mme A.-C. Doyer (Epalinges) estime que le budget doit être présenté en début de saison dans le courant du mois de juin.

M. M. Berthet signale que le club doit faire une demande de modification dans les statuts centraux.

M. J. Fernandez Utges lui propose de faire la demande pour l'AG et lui rappelle que le délai pour faire parvenir les propositions à l'AVB est le 31 mars.

Budget sélections

Mme A.-C. Doyer relève que la fortune de l'AVB a diminué et demande d'être attentifs à ne pas dépasser le budget des sélections.

M. M. Berthet rappelle que le montant attribué par le Fonds du Sport doit être utilisé exclusivement pour les jeunes.

8.- DEMANDE D'AUGMENTATION DES INDEMNITES DES ARBITRES VAUDOIS ET PAIEMENT DES FORMATEURS MINIS

INDEMNITES DES ARBITRES VAUDOIS

M. J. Fernandez Utges annonce la proposition de la Commission des Arbitres AVB pour une augmentation de CHF 40.00 à CHF 50.00 des indemnités arbitrage.

Il précise que le taux d'augmentation des frais d'arbitrage s'élèvera à 11%.

M. Antoine Regillo, Pdt de la Commission des Arbitres répond aux questions des délégués et exprime les motivations de la CA par rapport aux jeunes arbitres.

Après discussions, M. J. Fernandez Utges annonce une 1^{ère} proposition :

- Augmentation de l'indemnité de CHF 40.00 à CHF 45.00 dès le 1^{er} janvier 2012

- Augmentation de l'indemnité de CHF 45.00 à CHF 50.00 dès le 1^{er} septembre 2012

Votation

19 oui

19 non

La proposition est refusée.

M. J. Fernandez fait une 2^{ème} proposition :

- Augmentation de l'indemnité de CHF 40.00 à CHF 45.00 dès le 1^{er} janvier 2012

Votation

24 oui

14 non

L'augmentation de l'indemnité arbitre de CHF 40.00 à CHF 45.00 dès le 1^{er} janvier 2012 est acceptée à la majorité.

FORMATEURS MINIS

M. J. Fernandez Utges rappelle que la saison passée les formateurs minis ont été payés avec l'argent des amendes des quotas d'arbitres et informe que pour cette saison, il n'y a pas d'amende et donc pas d'argent.

Après discussions, M. J. Fernandez Utges demande aux clubs s'ils sont d'accord sur le principe d'avoir un formateur aussi souvent que possible à chaque match mini et de le payer CHF 40.00 via l'AVB.

Votation

5 abstentions

La proposition est acceptée à la majorité.

9.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2011/2012

(page 16)

Pas de commentaires particuliers.

10.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2011/2012

Budget général de l'AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget de la Commission des Arbitres AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

11.- FINANCES D'INSCRIPTIONS DES EQUIPES DU CANTON DE VAUD

Pas de commentaires.

M. J.M. Boog a déjà donné l'explication en début d'Assemblée (point 2)

12.- DIVERS

PROPOSITION BBC GLAND

M. J. Fernandez Utges informe que le BBC Gland a fait une proposition pour que l'Association attribue un prix ou une mention spéciale de l'AVB pour les clubs méritants et cite les idées du club.

Il relève que c'est difficile de mettre des critères objectifs et demande l'avis des clubs.

M. Michel Pollak (BBC Gland) exprime ses idées.

M. M. Berthet suggère plutôt d'attribuer un prix du bien être du basket vaudois.

M. J. Fernandez Utges demande d'y réfléchir et d'en reparler à la prochaine Assemblée Générale.

Championnats « Jeunesse »

Mme C. Gerber (Pdte LV/Prilly) fait remarquer que les clubs ont envoyé les inscriptions des équipes dans les délais au 20 juin et demande pour quelles raisons les clubs ont reçu les informations (formules, directives et calendriers Jeunesse) très tardivement vers le 12 septembre.

M. J. Fernandez Utges informe que les AR n'ont pas réussi à se mettre d'accord et cite les divers problèmes.

Les clubs demandent à l'avenir de communiquer plus d'informations, notamment les dates des débuts des championnats.

M. M. Berthet admet les remarques et relate les problèmes de la COBB à cause du changement des classes d'âge.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 22h40 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 6 décembre 2011/mjm